

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4120037

N/REF : 2/12/2024 9H59 C:263673 I:35840
V/REF : OSMIL806350636
V/Email reçu le Lundi 02/12/2024 à 9H59

FONCIA ALPES DAUPHINE

**12 RUE SAINT JOSEPH
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 2 MAUPASSANT
2-2 BIS RUE GUY DE MAUPASSANT
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 05 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 BIS MAUPASSANT - MONTEE 2 - CONTACT SUR PLACE M. BOZZARELLI
06 79 39 41 35

MOTIF : BURATTINO@HOTMAIL.FR
INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE MONTEE 2 BIS AU NIVEAU DE LA GAINES
TECHNIQUE

Donneur d'ordre : Mme D-S LUCATELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes à l'intérieur de
l'immeuble.

LE 03/12/2024 A 14H :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT N°2 DE M. BOZZARELLI
FUITE APRES COMPTEUR SUR ALIMENTATION EAU FROIDE EN PER DANS LA GAINES
TECHNIQUE DERRIERE LE WC
PREVOIR DEPOSE DU WC ET REPRISE DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 05/12/24 à 11H27 Mme D-S LUCATELLI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de
distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,
réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de
la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12	
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 03/12	1	70,75		123,81	
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46	
TOTAL H.T.					192,39	
T.V.A. a 10,00%					19,23	
TOTAL T.T.C.En EURO					211,62	

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN